

Strasbourg, le 18 avril 2019

Généralisation de l'apprentissage du vélo : la revendication de la FUB pour mettre les futures générations en selle a été entendue



Mesure indispensable pour atteindre l'objectif de 9 % de part modale à vélo, dans les déplacements quotidiens des Français d'ici à 2024, la généralisation de l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est une solution concrète et efficace pour répondre aux nombreux enjeux de société actuels (santé, environnement, ...).

Au mois de janvier 2018, le comité interministériel à la sécurité routière (CISR) avait insisté sur l'importance de généraliser cet apprentissage qui existe déjà dans certaines académies : « à l'horizon 2022, la généralisation du dispositif permettra aux jeunes rentrant en 6^e de maîtriser la pratique autonome et en sécurité du vélo ».

Plusieurs partenaires se sont donc réunis dès 2018 : ministère des Sports, ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Intérieur, ministère chargé des Transports, la FUB, fédérations sportives, professionnels de l'encadrement, associations de prévention, afin de construire collectivement le **programme « Savoir Rouler à Vélo »**. Ce programme d'apprentissage du vélo de 10 heures minimum est constitué de 3 blocs de compétences qui seront proposés de manière complémentaire par les partenaires, en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le site dédié www.savoirroulervelo.fr a été lancé en fin de journée le 17 avril 2019. La présentation du programme, le kit de communication, le kit pédagogique et la carte interactive des opérateurs sont désormais accessibles en ligne.

Cette revendication historique de la FUB a été reprise par le gouvernement au sein du Plan Vélo - en septembre 2018 - et confortée par le Sénat avec le texte de Loi d'orientation des mobilités adopté le 3 avril 2019, qui prévoit un apprentissage du vélo « dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur » à partir de 2022. La FUB va poursuivre son engagement afin que l'Assemblée nationale conserve ces avancées dans le cadre du vote de cette loi.

Les associations du réseau FUB sont d'ores et déjà mobilisées : 17 000 enfants ont été sensibilisés en milieu scolaire à la pratique du vélo en 2018. La FUB est prête à s'engager pour déployer le « Savoir rouler à vélo » sur tout le territoire, notamment par le biais de formations spécifiques à destination du réseau, mais également à terme des professeurs des écoles, des agents municipaux et des animateurs périscolaires, ceci afin que chacun soit en mesure de contribuer à l'émergence d'une véritable culture vélo en France.

Communiqué

Contacts presse >

Anne-Sybille Riguidel
Chargée des relations presse
Mail : as.riguidel@gmail.com
Tél. 06 32 10 26 38

Olivier Schneider
Président FUB
Mail : o.schneider@fub.fr
Tél. 06 16 09 12 29

Bernadette Caillard-Humeau
Vice-présidente FUB en charge des vélo-écoles
Mail : caillardhumeau@gmail.com
Tél. 06 66 62 85 25

Nicolas Dubois
Chargé de mission vélo-école
Mail : n.dubois@fub.fr
Tél : 03 88 76 70 89